

Opération de Développement Rural
Compte rendu de la réunion d'information consultation
des habitants du village de Hosdent le 27 août 2013

Présences :

- Habitants de Hosdent : Bruno Louis, Catherine Gallet, Nadine Heine, Jérémy Chefneux, Nathalie Milants, Madame Lemestré, Dominique Septon, François Gaube, Freddy Van Daele, Léon Jacquemin, Andrée Hiar et Arnaud Bovy.
- Pour le Collège communal : Pol Guillaume (bourgmestre) et Stéphane Rocour (échevin).
- Pour la MMER : Françoise Hogge (directrice) et Elisabeth Guiot (chargée de promotion).
- Pour la FRW : Vincent Legrand et David Dejeneffe (agents de développement).

Accueil des participants

Pol Guillaume, Bourgmestre de Braives, accueille les participants et introduit la soirée. Elle se décompose en quatre grandes phases :

- I. La présentation par la FRW de l'ODR « Braives en route pour 2030 » avec la possibilité pour Hosdent, « Le Village du Saule », d'initier une fiche projet concrète pour l'avenir
- II. La présentation par la MMER de l'appel à projet « Vis mon village »
- III. La présentation par la MMER de ses activités pour la rentrée 2013-2014
- IV. La consultation-débat des habitants sur ces différents thèmes



1. Présentation de l'Opération de Développement Rural de Braives

Vincent Legrand et David Dejeneffe, de la Fondation rurale de Wallonie (FRW), présentent la seconde Opération de Développement Rural de la commune. Elle est appelée : « Braives en route pour 2030 ».

De manière succincte, les tenants et aboutissants d'une Opération de Développement Rural sont présentés ainsi que quelques idées émises par les habitants du village de Latinne, dont fait partie Hosdent, lors d'une précédente consultation villageoise. Cela sur base des trois piliers : l'environnement, l'économie et le social. Les habitants du hameau de Hosdent n'étaient pas fortement représentés lors de cette consultation villageoise.

Dans un avenir relativement proche, le « Village du Saule » pourrait par exemple être un projet majeur du futur PCDR à la fois dans sa dimension environnementale, sociale et économique. Ses objectifs seraient les suivants :

1. Etendre le parcours du saule dans l'ensemble du village et plus seulement sur le site de la Maison de la Mehaigne et de l'Environnement rural (MMER).
2. Créer une dynamique socio-collective à Hosdent (fête de village, projets communs, etc.)

Des post-it sont remis aux habitants afin qu'ils y écrivent leurs souhaits et leurs projets pour le futur de leur village. Que peut-on faire de plus ? Que peut-on développer comme activités ? Ces questions ont été soumises à leur réflexion. Les papiers seront repris en fin de soirée avant d'être dépouillés et analysés (voir partie 4).

2. L'appel à projet « Vis mon village »

Françoise Hogge, directrice et coordinatrice de la MMER, présente l'appel à projet « Vis mon village » (Fondation Roi Baudouin) aux villageois. Son objectif : améliorer la qualité de vie dans le village et favoriser les contacts entre des groupes d'habitants larges et diversifiés.

La Maison de la Mehaigne a répondu à cet appel via un projet intitulé « Saul'icité ». Il s'agit ici de développer la participation des villageois dans un but d'embellir le hameau de Hosdent à l'aide de brins d'osiers tressés et d'étendre le parcours du saule à l'ensemble du village.

La candidature envoyée a hélas été dans un premier temps rejetée par la Fondation Roi Baudouin qui a néanmoins invité la MMER à adapter son dossier et à retenter sa chance. Le nouvel appel est lancé jusqu'au 12 septembre. Un appel est lancé par Françoise Hogge vers les villageois qui souhaiteraient réfléchir à la nouvelle manière d'imaginer le projet « Vis mon village ». La journée du 5 septembre (10h ou 16h ou soirée) est réservée à cet effet dans les locaux de la MMER.

3. Les activités de la MMER dès la rentrée

Françoise Hogge poursuit son intervention avec la présentation des activités programmées par la MMER dès la rentrée 2013-2014. Cela suivant quatre objectifs majeurs :

- a) Le développement d'actions en faveur du patrimoine rural se poursuivra par différents moyens :
 - La recherche scientifique
 - La vulgarisation

- La sensibilisation (dossiers pédagogiques, stages, animations, formations, etc.)
- b) La gestion des sites naturels
- c) La gestion et l'exploitation d'infrastructures touristiques et autre
- d) Le traitement de l'impact des activités humaines sur l'environnement dans une vision de développement durable

4. La consultation-débat des villageois

Plusieurs thèmes sont enfin abordés par les habitants de Hosdent et plusieurs projets sont proposés :

- « Le Village du Saule »
 - . Réel intérêt pour ce projet de la part de plusieurs habitants du village
 - Les idées de projets liés au parcours du saule de la Maison de la Mehaigne
 - . Culture, récolte et valorisation des produits du saule
 - . Parcours du saule avec panneaux éducatifs (comme pour la promenade de la « Rainette »)
 - . Volonté d'organiser une fête du saule comme événement annuel récurrent
 - . Agrandir le labyrinthe actuel et en créer un géant
 - . Développer une zone ornithologique à proximité du parcours du saule
 - . Agrandir et équiper davantage la plaine de jeux (cité trois fois)
 - . Installations d'un « tourniquet » afin d'empêcher les vélos de circuler dans le parcours du saule
 - . Créer un concours annuel de la plus belle structure végétale en saule
- L'appel à projet « Vis mon village »
 - . Intérêt de la part de certains habitants en faveur de ce projet. Questions relatives à la mise en œuvre pratique dans la propriété de chacun. La MMER offrira son assistance au moment opportun
 - . Idée de planter des saules aux entrées du village de Hosdent
 - . Il faut encourager les riverains à créer des structures végétales en saule dans leurs propriétés
- Divers
 - Social :
 - . Développer l'insertion socio-professionnelle des jeunes en décrochage scolaire grâce au travail autour du saule
 - . Un arrêt de bus (ligne 127) dans le centre de Hosdent (cité deux fois)
 - . Créer un parcours Vita
 - . Réorganiser un carnaval dans le village
 - . Aménager certaines berges de la Mehaigne en zones de divertissement (baignade)
 - . Un « Music Hall Braives » à Hosdent
 - Economie :
 - . Créer une brasserie locale (bière locale au saule par exemple)
 - . Limiter les nouvelles constructions dans le village

Environnement :

- . Pourquoi pas une station d'épuration par lagunage collectif dans les prairies humides de Hosdent
- . Créer une zone de pêche de première catégorie en rivière (Mehaigne)
- . Veiller à la propreté ainsi qu'à un égouttage efficace
- . Installer davantage de poubelles le long des zones de promenade
- . Préserver la zone humide du Thiers des Broux
- . Aménagement du marais de Hosdent qui est peu visible depuis le chemin
- . Faucher plus souvent les orties le long du RAVeL (elles gâchent le paysage)
- . Volonté de consommer des produits locaux (légumes, viande)



Les suites de l'ODR

Un agent de développement explique enfin les suites de l'Opération et notamment la constitution de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR). Composée de citoyens - 30 à 60 membres dont maximum 1/4 d'élus - représentant les villages et la population, la CLDR est un lieu de réflexions et de débats afin d'imaginer les axes de développement pour la commune et les projets à mettre en œuvre pour « Braives 2030 ». Les personnes étant intéressées à faire partie de cette Commission citoyenne sont invitées à remplir un bulletin d'inscription. L'inscription de Madame Catherine Gallet est effectuée et notifiée.

Le mot de la fin

Pol Guillaume remercie les participants de leur présence. Cette seconde ODR est une occasion pour la commune de poursuivre la dynamique positive entamée lors de la première Opération qui a par ailleurs vu la réalisation concrète de pas moins de 57 projets. Chaque participant est invité à partager un moment convivial autour du verre de l'amitié.

Pour la Fondation rurale de Wallonie
Vincent Legrand et David Dejeneffe

*Pour toutes remarques concernant ce compte rendu, vous pouvez contacter
Vanessa Sublet (019/58.93.23) ou David Dejeneffe (019/58.93.26) de la Fondation Rurale de Wallonie
ou par courriel : v.sublet@frw.be et d.dejeneffe@frw.be*